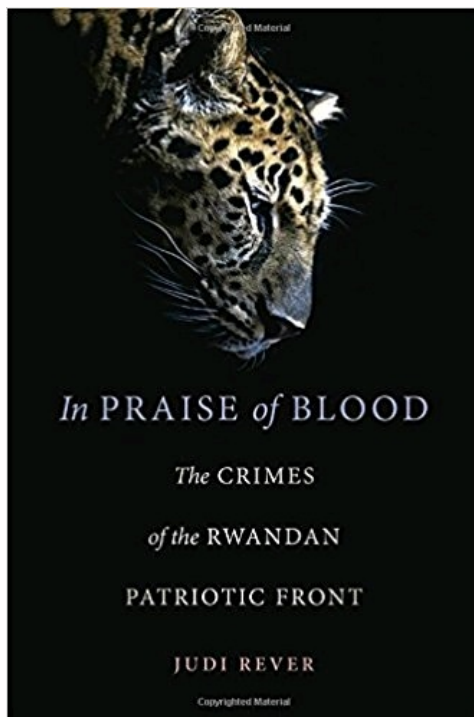


In praise of blood

Judi Rever

27 avril, 2018
Entretiens

En ces temps où le journalisme se porte si mal, *"In praise of blood"*, le livre de Judi Rever agit comme un contre-exemple. Dans cet ouvrage, l'auteur autopsie la tragédie rwandaise de 1994 et démonte avec méthode l'histoire officielle distillée depuis cette date jusqu'à ce jour : celle des bons contre des méchants avec Paul Kagamé dans le rôle du héros national mettant fin au génocide dans son pays. Si sans aucun doute, l'essai de cette journaliste canadienne portera un coup fatal au récit tel qu'il a été écrit par le camp des vainqueurs et répété en boucle depuis 24 ans, c'est grâce à la rigueur de son travail. Judi Rever a commencé à s'intéresser au Rwanda en 1997 en rencontrant des réfugiés hutu à Kisangani en RDC. Depuis cette date, malgré les difficultés, les menaces, les intimidations, elle porte ce sujet, dans le sens littéral du terme. Elle a interviewé des centaines de personnes, dont des proches de Paul Kagamé aujourd'hui repentis, elle a compulsé des milliers de pages de rapports des Nations Unies ou du Tribunal Pénal International pour le Rwanda, elle est allée traîner ses guêtres dans la brousse congolaise et dans les couloirs de l'ONU. Par sa constance, sa détermination, son courage, son calme et son humanité, Judi Rever force le respect. Son ouvrage n'est pas encore disponible en français, en attendant qu'un éditeur francophone publie ce livre, l'IVERIS propose un entretien avec l'auteur.



Dans votre ouvrage, vous revenez sur l'événement déclencheur du génocide, l'attentat contre l'avion du Président Habyarimana, le 6 avril 1994. Tous les éléments de preuves accusent l'actuel Président Paul Kagamé d'avoir été l'instigateur de cet attentat. Pourquoi cette vérité, connue depuis quelques années déjà, est-elle si difficile à faire admettre ?

Les éléments de preuves les plus convaincantes et pertinentes indiquent que Paul Kagame était responsable de l'attentat. Les conclusions de l'enquête du juge d'instruction français, Jean Louis Bruguière, en 2006, et les témoignages dans un rapport confidentiel de l'ONU daté de 2003, que j'ai en main, concordent de manière frappante.

Ces informations montrent que Paul Kagame et ses proches commandants ont eu une série de réunions pour planifier cette attaque, ils ont

forme un commando pour tirer les missiles. Ces armes, d'origine soviétique, leur ont été fournies par leur alliée, l'Ouganda. En outre, les témoins de l'enquête ont désigné nommément les individus qui ont transporté et tiré ces missiles, le deuxième ayant abattu l'avion.

Pourquoi malgré la concordance de ces preuves, cette histoire reste-elle un sujet polémique ? Le gouvernement rwandais et ses lobbyistes, surtout en France, essaient avec force de délégitimer toute personne et toute tentative sérieuse d'éclaircir ces faits historiques. Nous sommes confrontés à des actes d'intimidation et de dénonciation. Chaque fois que les témoins apportent des preuves, ils sont exposés aux risques de violence physiques. Les individus, chercheurs ou journalistes qui essaient d'enquêter ou qui osent évoquer les crimes de Paul Kagame sont peu nombreux et sont traités comme des négationnistes. Ils sont systématiquement accusés de nier le génocide des Tutsi et de minimiser les souffrances des victimes. En France, en particulier, les médias répètent sans cesse le récit fourni par le régime de Kigali.

Une autre vérité paraît impossible à admettre : le fait que cet attentat ait mis le pays à feu et à sang, tous les Rwandais ont été victimes et pas uniquement les Tutsi. Si pour ces derniers les chiffres sont connus, 800 000 personnes ont été assassinées, est-ce que l'on a une idée du nombre de Hutu tués pendant les 100 jours du génocide ? Qui étaient les commanditaires de ces massacres ?

Les ex-membres de l'armée de Paul Kagame, que j'ai interviewés, estiment que le nombre de victimes Hutu tués durant le génocide et dans les mois après par leurs propres troupes est au minimum de 500 000 personnes, et probablement beaucoup plus. Un enquêteur de l'ONU qui a examiné les crimes de Paul Kagame et de son armée m'a affirmé qu'au moins un demi million de Hutu ont été massacrés par le parti du Président rwandais, le Front Patriotique Rwandais (FPR) et ses soldats. L'ancien dirigeant du bureau politique du FPR, aujourd'hui en exil, estime, lui, à près d'un million le nombre de victimes hutu.

D'après des témoignages fiables, que j'ai recueillis, les commanditaires de ces massacres étaient Paul Kagamé et ses proches commandants comme Kayumba Nyamwasa, Emmanuel Karenzi Karake et James Kabarebe.

Dans mon livre, j'explique que ces crimes de masse constituent un génocide contre les Hutu. J'explique comment, après l'assassinat du Président Habyarimana, les escadrons de mort de Paul Kagame ont immédiatement et systématiquement, avec une organisation étonnante derrière le front, œuvré à exterminer les leaders de la communauté Hutu et les paysans, soit par les acheminant vers la forêt d'Akagera où ils ont été fusillés et brûlés, ou en massacrant la population dans les réunions ou dans les champs.

Dans cette histoire tragique, il reste des événements inexplicables, notamment le départ de la mission de maintien de la paix des Nations Unies (MINUAR) dix jours après le début du génocide. Avez-vous rencontré, Roméo Dallaire, le patron de cette mission ? Comment l'ONU a-t-elle justifié ce départ à l'époque ? Comment continue-t-elle à le justifier 24 ans après ? Pourquoi n'y a-t-il pas eu de poursuites et de sanctions contre les autorités qui ont pris cette décision ?

Malheureusement le général Dallaire a refusé ma demande d'interview et ses propos publics depuis 1994 ont tendance à obscurcir l'histoire. La réalité est celle-ci : Paul Kagame a dit clairement à la MINUAR qu'il fallait quitter le Rwanda, si l'ONU essayait d'intervenir dans le conflit, l'armée et le FPR la considéraient comme l'ennemi et l'attaqueraient. Les États-Unis, déjà alliés avec les cadres du FPR, ont aussi activement empêché le Conseil de Sécurité de l'ONU de maintenir une force de paix au Rwanda durant le génocide. Dans les années qui ont suivi, Paul Kagame a déformé l'histoire en expliquant que la communauté internationale avait abandonné le Rwanda, or c'est faux. En réalité, il a fait tout pour que l'ONU quitte le territoire. D'après ses proches, il a été particulièrement agacé lorsque le Président français de l'époque, François Mitterrand, a autorisé le déploiement de l'Opération Turquoise en juin 1994. Il craignait que cette mission ralentisse ou stoppe sa victoire militaire et/ou constate ce qui se passait sur le terrain, c'est-à-dire ce que faisaient ses troupes derrière le front. Ce n'est d'ailleurs pas étonnant qu'après la tragédie de 1994, François Mitterrand ait évoqué un double génocide.

Récemment encore, un des prétextes utilisés par Paul Kagamé pour justifier l'intrusion de son armée ou de milices chez son voisin congolais consiste à dire qu'ils pourchassent les milices Interahamwe, (Hutus qui ont fui le Rwanda en 1994). Mais est-ce qu'il existe des survivants de cette époque ?

Ce que les enquêteurs de l'ONU ont pu démontrer est que les forces de FDLR (le regroupement de milices Hutu au Congo aujourd'hui), sont toujours actives dans ce pays mais ne représentent pas de vraie menace militaire pour le Rwanda. Les exactions et les attaques qui sont attribuées aux membres du FDLR sont commises contre le peuple congolais et non pas contre les Rwandais. Il faut dire aussi que le pourcentage d'ex- interahamwe chez les membres du FDLR a été exagéré ; un grand nombre de combattants FDLR sont des anciens orphelins hutu suite aux massacres du FPR dans la première guerre d'invasion au Congo par le Rwanda en 1996-1997.

Il faut noter également qu'après cette invasion, l'armée de Paul Kagame et ses milices tutsi ont collaboré avec ces *'interahamwe'*, à plusieurs reprises, pour s'emparer des ressources minières et naturelles du Congo. Ce phénomène est très bien documenté.

Vous connaissez bien la RDC, dans certains territoires notamment à l'Est, dans les Kivu, à Beni, la situation est dantesque à tel point que d'aucuns évoquent un « abattoir humain à ciel ouvert ». Est-ce que, selon vous, le Congo paye toujours, d'une certaine manière, les conséquences de l'embrasement du Rwanda en 1994 ?

C'est délirant à quel point depuis plus de 20 ans l'état rwandais et ses agents militaires et politiques déstabilisent le Congo. Depuis la création du Tribunal Pénal International en 2002, les enquêteurs ont suffisamment de preuves pour inculper Kigali pour avoir créé, formé et armé les milices tutsi (le RCD, le CNDP et le M23) qui ont commis des pires atrocités contre les Congolais. Pourtant le Rwanda n'a jamais fait l'objet de poursuite judiciaire. La « communauté internationale » trahit le Congo et protège Paul Kagame. Maintenant on constate que les anciens

combattants tutsi et leurs milices agissent dans l'ombre au Kasai et à Beni où le conflit fait rage, ils sont responsables du déplacement de plus d'un million de victimes et tuent les innocents. Nous sommes confrontés, encore une fois, au cycle d'impunité pour des raisons géopolitiques.

En France, le dossier rwandais suscite toujours autant de controverses et il est difficile de revenir sur l'histoire dite « officielle ». Est-ce que les difficultés sont les mêmes aux Etats-Unis et au Canada ?

Il est aussi très difficile au Canada et aux États-Unis de revenir sur le récit officiel du génocide, c'est à dire l'histoire officielle du FPR, mais au moins en Amérique du Nord nous pouvons exposer les crimes de guerre et les abus de droits de l'homme de Paul Kagame sans être étiquetés comme négationniste. Nous avons un peu plus de marge de manœuvre. En France, il y a des personnes comme Alain Gauthier et son épouse Dafroza, qui travaillent pour le Collectif des Parties Civiles pour le Rwanda, ce couple a été décoré par Paul Kagame l'an dernier. Alain Gauthier possède la nationalité rwandaise et Dafroza Gauthier est la cousine par alliance de James Kabarebe, un homme qui est accusé des pires atrocités au Congo et au Rwanda. Les médias français leur donnent la parole sans jamais évoquer leurs liens avec cet Etat. Il y a aussi Patrick de Saint-Exupéry, qui a bâti sa réputation professionnelle en accusant certains militaires et hommes politiques français d'avoir défendu aveuglément un régime sanguinaire, (l'ancien régime hutu en place), il a été condamné pour diffamation par la Cour de Cassation sans que les médias ne s'interrogent sur le fond du dossier et les raisons de ce verdict.

Downloaded from:

http://iveris.eu/list/entretiens/329-in_praise_of_blood

© copyright 2018 by Iveris. Tous droits réservés.